Bulletin d'engagement (AUTO)

TRANSALPES AMV LEGENDE

L'événement Auto - Moto vintage à la découverte du Massif Alpin Français, Italien et Suisse

Engagement pilote : 800€ – Accompagnant : 200€

Du samedi 28 juin au samedi 05 juillet 2025

Fiche de renseignements

❑ PILOTE

NOM: PRÉNOM:

ADRESSE:

CODE POSTAL: VILLE: PAYS:

NATIONALITÉ: DATE DE NAISSANCE:

EMAIL : @

TEL. MOBILE: TAILLE DE T-SHIRT:

NOM de votre groupe (Si vous faites partie d'un groupe):

❑ PASSAGER AUTO

PASSAGER 1 - NOM: PRÉNOM:

PASSAGER 2 - NOM: PRÉNOM:

PASSAGER 3 - NOM: PRÉNOM:

TAILLE DE T-SHIRT des PASSAGERS:

❑ AUTO

MARQUE : TYPE :

CYLINDRÉE : IMMATRICULATION:

1ERE MISE EN CIRCULATION: ASSURANCE VALABLE JUSQU'AU:

COMPAGNIE D'ASSURANCE:

Merci de **nous retourner ce bulletin dûment rempli accompagné d'un acompte de 450 € sur le montant de votre engagement**, **ainsi que 100 € par** accompagnant. **Le solde total restant vous sera demandé avant le 31 mars 2025.**

Vous recevrez votre dossier de préparation après acceptation de **votre inscription. SIGNATURE** (en conformité **avec** les **conditions** générales) **:**

Mode de règlement accepté :

- **Chèque à l'ordre de MEDI - MECA ASSISTANCE** (41 avenue de Rangueil - 31400 TOULOUSE)
- **Virement bancaire: IBAN - FR76 1780 7000 1235 3192 7050 446**

E-mail : classicraidexperience@gmail.com | Tél : (0033) 6 08 23 55 05

Conditions générales Engagement AUTO (extrait)

L'inscription comprend :

- les chargements des routes quotidiennes
- les stickages
- l'assistance médicale et mécanique
- les animations (voir le détail sur le programme).

L'inscription ne comprend pas :

- les hébergements
- les prestations non mentionnées
- le carburant
- les repas du midi
- les boissons ni les extras

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION :

Chaque pilote doit être en possession d'un permis de conduire correspondant à la catégorie du véhicule engagé. Les véhicules doivent être homologués, immatriculés et en conformité avec le code de la route; les prototypes sont exclus.

Le déroulement

Nos raids ne sont pas des compétitions. Ils se déroulent d'une étape à l'autre à l'aide des chargements des routes quotidiennes fourni par l'organisation.

L'hébergement

L'hébergement est libre ; néanmoins, soucieux de vous éviter des recherches toujours fastidieuses en fin d'étape et pour plus de convivialité, l'organisation a mis au point une formule d'hébergement en demi-pension : sur la base d'une chambre pour 2 personnes, qui comprend 8 nuitées en 1/2 pension en hôtel 3 ou 4 étoiles dont 6 en altitude dans des stations de ski.

L'infrastructure (variable selon le nombre de participants):

- Véhicules d'assistance mixte médicale et mécanique
- L'assistance médicale : pour votre sécurité MEDI MECA prévoit 1 médecin pour 50 participants.
- L'assistance mécanique pour les motos est assurée par HOT SPORT, et par un mécanicien professionnel spécialisé en voiture vintage pour une réparation éventuelle tout au long du parcours et le soir à l'arrivée de l'étape.

Assurances :

MEDI MECA souscrit une assurance responsabilité civile organisateur.

Responsabilités :

MEDI MECA ne saurait se substituer à la responsabilité civile de chaque pilote. Tout raid interrompu ou écourté du fait du participant ne donnera lieu à aucun remboursement de la part de MEDI MECA. Chaque participant est responsable de la validité de ses papiers (permis de conduire, assurance, carte grise) ainsi que de l'obtention des documents nécessaires. Chaque participant se doit de respecter le code de la route et doit se plier à la loi en vigueur dans les pays traversés; en tout état de cause il est seul responsable des infractions commises de son fait (excès de vitesse, dépassement interdit, etc.) Chaque participant s'engage à ne pas faire porter à MEDI MECA la responsabilité des accidents pouvant survenir sur les raids. Ceci est valable également pour les ayants droit et tout membre de la famille. Chaque participant doit se conformer aux conseils et directives donnés par MEDI MECA. MEDI MECA se réserve le droit pour des raisons de sécurité de transformer, voire d'annuler une ou plusieurs étapes et sans que ceci ne donne lieu à une quelconque indemnité. Prix : 500 euros par pilote Moto, 800 euros par pilote Auto et 200 euros par passager (auto ou moto).

Le prix de l'engagement comprend :

- Les chargements des routes quotidiennes.
- L'assistance médicale et mécanique.
- Les animations.
- Les contrôles techniques le samedi 28 juin 2025.

Le prix de la prestation ne comprend pas :

- L'hébergement.
- Les repas de midi, les boissons ni les extras.
- Le carburant.
- D'une façon générale toutes les prestations non mentionnées et non budgétisées.

Conditions de paiement :

- 450 euros au moment de l'inscription.
- 350 euros avant le 31/03/2025.
- 100 euros passager à l'inscription, 100 euros avant le 31/03/2025.

Aucune inscription ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée d'un acompte de 450 euros par pilote auto et 100 euros par accompagnant.

Annulation:

Les frais d'annulation sont :

- Jusqu'à 60 jours avant le départ : une somme forfaitaire de 150 €.
- de 59 jours à 30 jours avant le départ : 50% des sommes avancées
- de 29 jours jusqu'à la date de départ : 100 % des sommes encaissées.

Mode de règlement accepté :

Chèque à l'ordre de Médi-Meca Assistance OU Virement bancaire IBAN - FR76 1780 7000 1235 3192 7050 446

Les inscriptions étant limitées, nous prendrons les engagements au fur et à mesure de leur acheminement; le quota atteint, nous ouvrirons une liste d'attente.